AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin\_Registre de copies de lettres envoyées\_CNAM FG 15 (14)ItemJean-Baptiste André Godin à Louis Rémy Paradis, 21 avril 1874

# Jean-Baptiste André Godin à Louis Rémy Paradis, 21 avril 1874

Auteur·e: Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

## Informations sur le document source

CoteFG 15 (14)
Collation2 p. (491r, 492v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

## Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Louis Rémy Paradis, 21 avril 1874, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 26/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47655

## Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

## **Présentation**

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction21 avril 1874
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireParadis, Louis Rémy (-1894)
Lieu de destinationLavaqueresse (Aisne)
Scripteur / ScriptriceMoret, Marie (1840-1908)

# **Description**

RésuméSur le tracé du chemin d'intérêt communal n° 40 par la commune de Lavaqueresse : Godin informe Paradis que le préfet veut que la commune de Lavaqueresse doit voter un crédit de 3 540 F, et que la commission des chemins vicinaux de l'Aisne a repoussé sa décision à la session du mois d'août.

### Mots-clés

Actualité, Finances publiques

Personnes citées

- Conseil général de l'Aisne
- Gigault de Crisenoy, Étienne Jules (1831-1901)

#### Lieux cités

- Lavaqueresse (Aisne)
- Rue de Sommeville, Lavaqueresse (Aisne)
- Rue du Palentin, Lavaqueresse (Aisne)

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 28/03/2023 Dernière modification le 05/08/2025

guise 91 Owner 74 Monsieur Le rapport que Mo. le Brifet a fait devant le couveil general, concernant le chemis à intérêt commen N- do, no ma pas para permettre de soutenir la discussion en favour du trace par les rices du Falentin et de Sommerille, si la commune de xaraqueresse n'élève les crédits votes à ce La commission à pige à propos de reporter à la session du mais d'aint prochair la décision définitive du conssel. Quand j'aurai l'honneur Mo Paranis

de vous voir, je vous exposera plus longuement les motifs sur lesquels M. le Préfet el la commission se sons fordes pour prétendre que la commune de Lavagueresse doit voter la somme de 3, Sho fer, on qu'on dans ésécuter le tracé par la plaine. He vous appartient done à appricier ce que notre com mune dois faire, si elle vans que le chamin passe par les rues du Palentir et de domme welle agrées je vous prie, Mousier mes sentiments devouses.